

**VENDREDI  
04  
NOVEMBRE  
COLLOQUE**

FACULTÉ de DROIT et de SCIENCE POLITIQUE  
de MONTPELLIER

AMPHITHÉÂTRE 301 du bâtiment 2  
14 rue Cardinal de Cabrières

Contact : Habiba ABBASSI  
tél. : 04.34.43.28.64  
habiba.abbassi@umontpellier.fr

## Le numérique au service du renouvellement de la vie politique ?

Responsable scientifique : Éric SALES, Maître de Conférences - HDR, CERCOP

8h45 - Accueil des participants

9h - Discours inaugural, Monsieur le Professeur Philippe AUGÉ, Président de l'Université de Montpellier et Madame le Professeur Marie-Élisabeth ANDRÉ, Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique

9h15 - Propos introductifs, "Les nouvelles technologies, moyen de renouvellement de la démocratie ?" par Dominique ROUSSEAU, Professeur de Droit public à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

### I - Le numérique, un nouveau moyen d'expression politique ?

sous la Présidence d'Alexandre VIALA, Professeur de Droit public, à l'Université de Montpellier, Directeur du CERCOP.

9h50 - "Le numérique, nouveau moyen d'expression des responsables politiques ?" par Aurélia TROUPEL, Maître de Conférences de Science politique à l'Université de Montpellier

10h20 - Pause Café

10h50 - "Le vote électronique et la participation numérique à l'élaboration des lois, de nouveaux moyens d'expression politique des citoyens ?" par Gilles J. GUGLIELMI, Professeur de Droit public à l'Université Panthéon-Assas, Paris II

11h20 - "La fabrication numérique d'une Constitution : l'expérience inédite de l'Islande" par Éric SALES, Maître de Conférences-HDR de Droit public à l'Université de Montpellier

### II - Le numérique, un nouveau moyen de contrôle des politiques ?

sous la Présidence de Julien BONNET, Professeur de Droit public à l'Université de Montpellier

14h - "Les réseaux sociaux, nouveaux espaces de contestation et de reconstruction de la politique ?" par Coralie RICHAUD, Docteure en Droit de l'Université de Montpellier, CERCOP

14h30 - "Surveiller l'État. Lanceurs d'alerte, pratiques numériques et contrôle démocratique" par Geoffroy DE LAGASNERIE, Philosophe et Sociologue, Professeur à l'École Nationale Supérieure d'Arts de Paris-Cergy.

15h - "La défense du numérique par l'*amicus curiae*, un moyen efficace au service du contrôle de constitutionnalité de la loi ?" par Pierre-Yves GAHDOUN, Professeur de Droit public à l'Université de Montpellier

15h30-16h30 - Table ronde : La politique de communication des institutions de la République, vers une République numérique ? sous la Présidence de Pierre-Yves GAHDOUN, Professeur de Droit public à l'Université de Montpellier.

- ✓ Julien BONNET, Professeur de Droit public à l'Université de Montpellier
- ✓ Michel MOATTI, Maître de Conférences de Sociologie à l'Université Montpellier 3
- ✓ Marion UBAUD-BERGERON, Professeur de Droit public à l'Université de Montpellier



Faculté de Droit  
et de Science politique  
de Montpellier

